L'Autorité de la concurrence annonce ses priorités pour 2021

Publié le 23 décembre 2020

L'ANNÉE 2020 EN 1 CLIC Près de **Montant** de l'Autorité en 2020 Opérations de et avis concentration examinées **5 DÉCISIONS MARQUANTES** Autorité nationale la plus active au Mesures d'urgence Google (droits voisins) sein du réseau Sanction Apple et ses deux grossistes (1,2 Md€) européen de Rapprochements à l'achat dans la grande distribution concurrence Cartel du jambon (93 M€) Sanction de trois laboratoires pharmaceutiques - DMLA (444 M€) Chiffres arrêtés au 22/12/2020 Les décisions mentionnées sont susceptibles de faire l'objet de recours devant les juridictions compétentes Autorité de la concurrence

LES PRIORITÉS 2021



















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après une activité très soutenue en 2020, l'Autorité de la concurrence annonce ses priorités pour 2021, qui seront centrées sur l'économie numérique Lire le communiqué